

sérieusement que Celui, à qui toutes créatures dans le Ciel, sur la terre et sous la terre obéissent, a bien voulu "être soumis" à ses parents pendant trente années dans toutes les circonstances et les occupations de la pauvre famille dont il faisait partie ? En vérité, Jésus-Christ, par son exemple, a rendu l'obéissance douce et aimable, et l'a élevée au-delà de toute mesure. Puissent donc tous les enfants, qui parcourent ces pages, bien comprendre combien la vertu d'obéissance est plaisante au Divin Sauveur ! Sache, ma fille, dit-il un jour à une sainte vierge (la vénérable Marguerite Marie de l'ordre de la Visitation de Marie) que j'aime cette vertu. "C'est par amour pour elle que j'ai donné ma vie, et personne ne peut me plaire sans l'obéissance." Cependant, s'il arrivait, par malheur, que des parents, oubliant leurs devoirs, voulussent commander à leurs enfants quelque chose de criminel, alors ceux-ci ne seraient, en aucune manière, obligés de leur obéir, et ceci pour la bonne raison que Dieu, le Maître de tous, nous ordonne d'éviter tout ce qui sent le péché. Les enfants ne sont pas, non plus, obligés d'obéir à leurs parents, quand ceux-ci commandent quelque chose, qui s'opposerait à un droit incontestable que posséderaient leurs enfants. Ceci aurait lieu lorsque, par exemple, les parents ne donneraient pas à leurs enfants pleine et entière liberté de choisir l'état de vie auquel Dieu les appelle, s'ils voulaient forcer leurs enfants à se faire prêtres ou à entrer dans le cloître, ou bien s'ils voulaient les contraindre à embrasser l'état du mariage, dans le cas où les enfants